



Déclaration de la FSU au CTA du 18 janvier 2018

Bonne année les salariés
Bonne année les fonctionnaires
Bonne année les riches

Janvier 2018 est le mois des restrictions de budget pour les fonctionnaires : rétablissement du jour de carence, CSG qui augmente sans être intégralement compensée, baisse des pensions pour les retraités, gel du point d'indice : les attaques sont bien là.

Ces attaques illustrent bien la conception de la fonction publique du gouvernement : un coût qu'il faut réduire, à l'image des objectifs du Comité Action Publique 2022.

La préparation de la rentrée 2018 est la première du ministre Blanquer. Au-delà de sa présence médiatique tout azimut pour rassurer les plus crédules, la réalité est bien différente pour nos élèves, les personnels, et nos établissements. Si les suppressions de postes sont au programme, la conception du système éducatif qui est avancée est inquiétante elle aussi, à l'image de l'installation du Conseil scientifique de l'éducation nationale.

Sa composition et le rôle qui lui sont dévolus posent beaucoup de questions. Présidé par le neuroscientifique Stanislas Dehaene, la moitié de ses membres est issue des sciences cognitives, tandis que des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents, comme les didactiques ou la sociologie des apprentissages. Leur apport est pourtant fondamental pour identifier les déterminants des inégalités scolaires et agir contre eux. Son indépendance politique est discutable : une grande partie de ses membres est proche de l'association «Agir pour l'école » et de l'Institut Montaigne. Quant aux acteurs de l'école, enseignants, formateurs, ils en sont absents.

Les premières annonces sur l'activité de ce conseil, choix de manuel ou encore élaboration de recettes clés en main, laisseraient penser qu'il existe une méthode ou des pratiques « magiques ». A l'inverse de cette vision mécaniste, l'école est un lieu de vie et d'interactions où l'expertise des personnels consiste à inventer, composer, mettre en relation des savoirs et des pratiques, et à les adapter aux élèves, soumis aux influences de leur environnement social et culturel.

Dans le premier degré, les dotations positives nationale et académique s'apparentent à une illusion d'optique. La priorité ministérielle à l'Education Prioritaire est à peine financée à hauteur d'un quart pour notre académie. Exiger ainsi de tous les autres secteurs de se serrer la ceinture dans des proportions insupportables est un jeu dangereux. Si nous sommes de ceux qui ont toujours défendu une politique de discrimination positive et qui demandent inlassablement une réduction significative des effectifs par classe, l'absence de dotation spécifique pour les écoles de REP et REP+ fait sérieusement augmenter les risques de fracture entre territoires.

Cette absence de dotation spécifique annule immédiatement toute amélioration que la baisse sensible de la démographie aurait permise. Autre conséquence dénoncée avec la plus grande amertume par tous ceux qui ont construits le dispositif, l'extermination programmée du PDMQDC. Le ministre a dû oublier qu'il s'était engagé à évaluer cette année les deux dispositifs, PDMQDC et CP et CE1 à effectifs réduits.

Dans le second degré, alors que les effectifs d'élèves continuent d'augmenter, la dotation prévue pour accompagner cette hausse est-*fort* logiquement- de moins 12 postes de personnels enseignants, aucune dotation de postes de CPE ou PSY-EN, et 9 postes d'administratifs en moins.

En collège, la hausse des effectifs entraîne une suppression de 5,8 emplois d'enseignants, confirmant ce que nous dénoncions à l'époque de la mise en place de la réforme du collège. Si pendant deux ans, des moyens supplémentaires ont été dégagés pour masquer l'objectif réel, celui-ci est désormais bien visible : cette réforme entraîne une réduction des moyens, une réduction de l'offre de formation, une réduction de l'ambition éducative. Ceci est d'autant plus douloureux que l'augmentation des IMP pour certains dispositifs montre bien que le ministère sait trouver des moyens supplémentaire lorsqu'il le souhaite.

En lycée une augmentation de 21,7 emplois apparaît, mais elle se fait au prix d'une répercussion sur les moyens de remplacement, alors que la situation de celui-ci est déjà particulièrement difficile. Les classes sont déjà surchargées, l'offre de formation baisse, à l'image de la suppression de nombreux enseignements d'exploration en latin et grec.

L'effort fait pour le post-bac ne se traduit que par la création d'une cinquantaine places de BTS, bien loin des besoins réels de notre académie.

Les perspectives sont loin d'être réjouissantes, alors que se profile une réforme du lycée dont l'objectif de réduction budgétaire semble être le principal, au détriment d'une véritable réflexion globale sur ce que doit être un véritable lycée pour toutes et tous.

En lycée professionnel, ce n'est pas la baisse de 5,91 emplois justifiée par une baisse d'effectifs prévue de 103 élèves qui va améliorer les conditions d'études des jeunes, et les conditions de travail des personnels. La répartition des moyens va engendrer dans certains établissements de grosses difficultés, voire des suppressions de postes, entraînant des mesures de carte scolaire. Quelques élèves en moins, et par un effet de seuil, ce sont encore des regroupements en enseignement général et des classes surchargées qui sont à craindre. Il est bien évident que le dogme du tout-apprentissage prôné par la Région, et entraînant des créations disproportionnées de places en CFA, ne peut qu'impacter défavorablement la formation sous statut scolaire.

Concernant la réforme du DNMADE, dont la parution des textes est toujours attendue, la FSU réaffirme son opposition à la réforme telle que prévue et notamment dans notre académie : l'absence d'ouverture de première année partout où la filière actuelle existe, et le choix fait favorisant scandaleusement le privé.